

Exportation d'habitations canadiennes

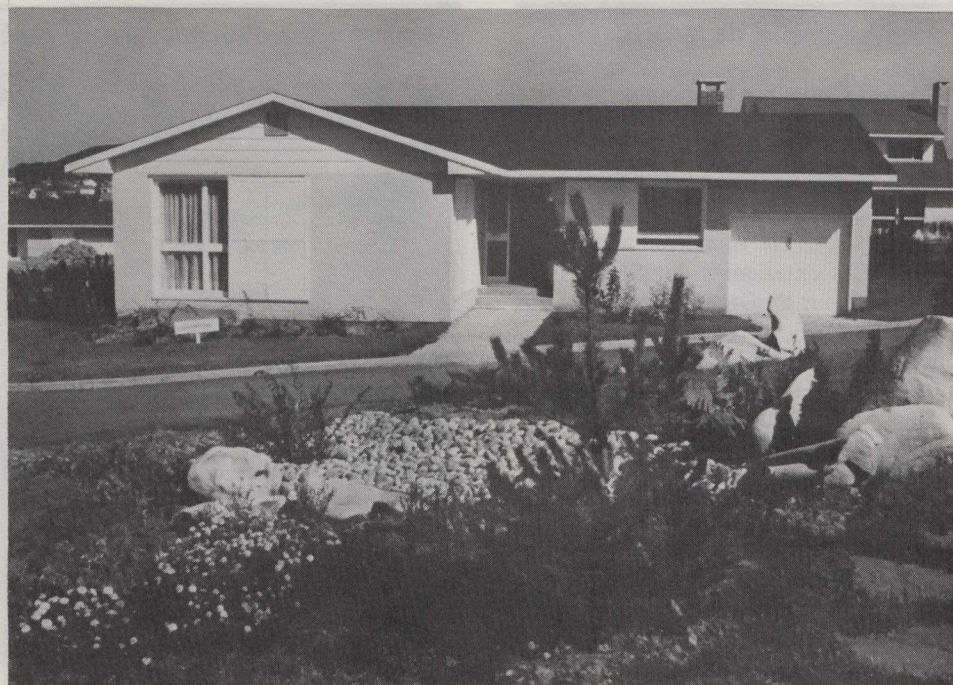
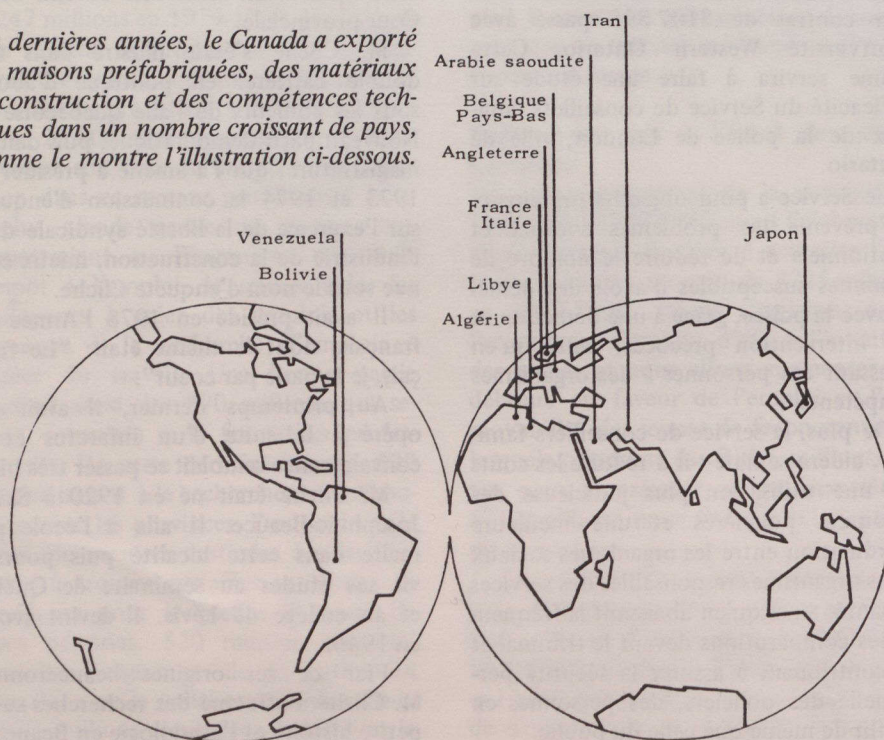
Même si les exportations canadiennes en général ne se classent pas au premier rang sur les marchés mondiaux, il n'en demeure pas moins qu'un commerce rentable d'habitations préfabriquées, de matériaux de construction, et de compétences en construction de logements rapporte actuellement quelque \$300 millions par année à des sociétés canadiennes. Qui plus est, les hommes d'affaires et les représentants commerciaux canadiens entendent des perspectives encore plus favorables.

La récente poussée des exportations dans le domaine de la construction a commencé au début des années 60, période au cours de laquelle la Grande-Bretagne cherchait un moyen d'améliorer ses méthodes de construction et de remédier à la pénurie chronique de logements qui sévissait. Depuis longtemps, les maisons sur Grande-Bretagne étaient construites sur le chantier même au moyen de briques et de mortier. En fait, ce procédé était soumis aux aléas du temps. D'ailleurs, jusqu'à il y a environ 15 ans, certains acheteurs pouvaient attendre deux ans avant que la construction ne soit terminée et qu'ils puissent en prendre possession.

Intérêt de la Grande-Bretagne

En 1963, un groupe de constructeurs

Ces dernières années, le Canada a exporté des maisons préfabriquées, des matériaux de construction et des compétences techniques dans un nombre croissant de pays, comme le montre l'illustration ci-dessous.



Cette maison de style canadien à charpentage en bois fait partie du projet d'habitations d'Igny, France.

professionnels ont visité le Canada afin d'évaluer les techniques de production d'habitations à charpentage en bois. Neuf maisons canadiennes sur dix ont un charpentage en bois, méthode de construction "sèche" au moyen d'éléments structuraux en bois préfabriqués dans les usines, et que l'on érige simplement sur le chantier. En quelques mois, ces maisons sont ter-

minées et peuvent être occupées. Pour les Anglais, cette technique constituait une solution de rechange prometteuse à leurs méthodes traditionnelles de construction. Ils voulaient toutefois s'assurer au préalable que ce type de construction pourrait s'adapter aux conditions météorologiques, qu'il satisfait aux exigences relatives aux codes de construction, à l'hypothèque et aux assurances, et, surtout, qu'il aurait la faveur de l'acheteur britannique.

Par la suite, le Canada a participé à un projet de démonstration à Harlow, en Angleterre. On y a érigé plusieurs maisons de style canadien, et les constructeurs canadiens ont initié les entrepreneurs britanniques au charpentage de bois. Ces maisons ont vite été vendues et l'industrie britannique de la construction s'est alors lancée dans la construction d'habitations préfabriquées à pans de bois. Aujourd'hui, 30 p.c. des nouvelles maisons sont construites de cette façon.

Projet pilote en France

La France a entrepris un projet pilote encore plus ambitieux en 1970. En effet, à la suite d'un accord intergouvernemental, le consortium Dumez-Campeau, société franco-canadienne spécialement formée, a érigé à Igny, en banlieue de Paris, 114 maisons à charpentage en bois de dix modèles différents.